



Assemblée générale

Distr. limitée
23 février 2012
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Comité consultatif

Huitième session

20-24 février 2012

Point 2 a) i) de l'ordre du jour

Demandes adressées au Comité consultatif

en application des résolutions du Conseil des droits de l'homme: droit à l'alimentation

José Antonio Bengoa Cabello, Shiqiu Chen, Chinsung Chung, Wolfgang Stefan Heinz, Latif Hüseyinov, Alfred Ntunduguru Karokora, Vladimir Kartashkin, Obiora Chinedu Okafor, Anantonia Reyes Prado, Shigeki Sakamoto, Dheerujlall Seetulsingh, Ahmer Bilal Soofi, Halima Embarek Warzazi, Jean Ziegler, Mona Zulficar:
projet de recommandation

8/... Droits des paysans

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant les résolutions 7/14 du 27 mars 2008, 10/12 du 26 mars 2009, 13/4 du 24 mars 2010 et 16/27 du 25 mars 2011 du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant également que le Conseil des droits de l'homme a demandé au Comité consultatif de poursuivre ses travaux sur la promotion des droits des personnes travaillant en milieu rural et de lui présenter son étude finale sur la question à sa dix-neuvième session,

1. *Accueille avec satisfaction* l'étude finale sur la promotion des droits des paysans et des autres personnes travaillant dans des zones rurales et la déclaration qui y est annexée sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans des zones rurales, élaborées par le groupe de rédaction du Comité consultatif¹;

2. *Soumet* ci-joint au Conseil des droits de l'homme l'étude susmentionnée²;

3. *Demande* au Conseil des droits de l'homme d'examiner les recommandations formulées par le Comité consultatif dans son étude, s'agissant en particulier de:

a) La création d'un nouveau mandat au titre des procédures spéciales sur la promotion et la protection des droits des paysans et des autres personnes travaillant dans des zones rurales;

¹ A/HRC/AC/8/6.

² A/HRC/19/75.

b) La mise au point d'un nouvel instrument international relatif aux droits de l'homme portant sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans des zones rurales.
